

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE SOUS LA MONARCHIE ABSOLUE

I/ LA MISÈRE DU PEUPLE

Sous le règne de Louis XIV, la plupart des Français étaient pauvres. Les paysans cultivaient des parcelles de terre trop petites et les artisans avaient de maigres revenus. Le peuple payait de lourds impôts au roi, aux nobles et à l'Eglise. Ceux qui ne pouvaient pas payer étaient chassés de leur maison.

A plusieurs reprises, le peuple souffrit de la famine et se révolta, mais les émeutes furent violemment réprimées par l'armée.



Au cours du XVIIIe siècle, les conditions de vie du peuple s'améliorèrent. Les famines se rarifièrent grâce à de nouvelles cultures, comme celle de la pomme de terre rapportée d'Amérique. L'essor des manufactures fournit de nouveaux emplois.

II/ LA VIE DES PRIVILÉGIÉS

La noblesse et le clergé étaient des ordres privilégiés : ils ne payaient pas le principal impôt : **la taille**. Certes, la petite noblesse et le bas clergé n'étaient pas riches : la vie de certains nobles, des prêtres de campagne et des moines ressemblait à celle du peuple. Mais les Grands du royaume et le haut clergé (les évêques et les abbés) menaient une vie luxueuse à la Cour du roi grâce aux revenus qu'ils tiraient de leurs immenses domaines et des hautes fonctions qu'ils exerçaient dans l'administration.

Quelques bourgeois très riches (de grands commerçants, des armateurs et des banquiers) cherchaient à se faire anoblir par le roi pour disposer des mêmes privilèges que la noblesse.

